



Communiqué de presse de la CGT CD85 le 8 décembre 2023

Nous vous informons que **des Assistants Familiaux (AF) vont se rassembler le lundi 11 décembre, à 10h, devant les grilles du Conseil départemental de la Vendée.**

Les assistants familiaux (AF, « les familles d'accueil ») sont des travailleurs sociaux salariés qui gardent les mineurs à leur domicile, placés au Conseil départemental. Plus qu'une passion, c'est devenu **un véritable métier avec des exigences et des contraintes de plus en plus fortes.**

Leur statut est très singulier. En effet, comme un salarié, les AF : sont à disposition de leur employeur (le Conseil départemental de la Vendée) ; ils se conforment à leurs directives ; l'employeur leur fournit du travail (ou pas) ; ils sont attachés à leur employeur par un contrat de travail (préavis, salaire...). Cependant comme un « patron », les AF fournissent les moyens de production ; font les investissements (dont ils touchent des indemnités); travaillent 24h/24h, 7J/7J voir 365j/an ; leurs revenus (salaire et indemnités) varient fonction du travail octroyé par l'employeur... À noter qu'il n'y a pas d'inspection du travail pour contrôler les abus. Bref ils cumulent les inconvénients des salariés et des employeurs : ce sont des « salariés uberisés » des collectivités territoriales.

Le contexte de la manifestation :

Cela fait maintenant un an que la CGT du Conseil départemental de la Vendée (CGT CD85) dépose des préavis de grève tous les mois. Il y avait deux axes de revendications :

- L'application de la loi Taquet et le maintien des avantages collectivement acquis (revendication que les AF ont obtenu, non sans mal, cet été) ;
- **L'amélioration des conditions de travail.**

Sur ce deuxième point rien n'a significativement bougé.

Il faut comprendre tout d'abord, que le Conseil Départemental de la Vendée, dans le contexte socio-économique se retrouve à devoir répondre à des nécessités de placements de plus en plus fortes. Parallèlement le nombre d'assistants familiaux (AF) diminue.

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'AF	418	408	394	396	382	373

De plus, les perspectives (pyramide des âges) ne sont pas bonnes et le Conseil départemental de la Vendée peine à recruter (les campagnes n'ont pas porté significativement ses fruits). **Les capacités d'accueil baissent.** Le nombre d'enfants accueillis ne cesse de diminuer depuis 2019 (nombre au 31 décembre) : 757 en 2019 ; 671 en 2022. Aussi **la pression s'accroît sur les assistants familiaux** : dérogations, urgences.... Les AF sont parfois l'objet de « batailles » entre collectivités (départements voisins, associations...) car le problème est national. Le Conseil Départemental de la Vendée applique globalement la stratégie du « bâton » (plutôt que « la carotte ») pour garder les AF du département.

En outre, il faut prendre en considération, le désengagement des institutions. Ainsi, les AF accueillent de plus en plus d'enfants avec des troubles du comportement. Ces mineurs

nécessitent de plus en plus de suivis (nombreux rendez-vous), d'exigences (qui dépassent parfois les capacités des AF ; qui les privent de plus en plus de tout liens sociaux...). **Cette situation épuise, décourage, de nombreux AF.** C'est la raison pour laquelle la CGT CD85 réclame un week-end de repos par mois (comme le permet la loi ; comme certains départements l'appliquent).

Il faut intégrer ensuite que, dans le contexte inflationniste, où les AF assument toutes les hausses des charges de l'outil de production (l'alimentation ; la cantine ; la vêtue ; le chauffage ; eau ; électricité ; entretien ; loisir ; le logement ; le transport ; l'assurance ; l'investissement ; les réparations des dégâts ; matériel de puériculture ; l'emprunt...), sans pouvoir les répercuter (puisqu'il n'y a pas de clients). Les AF doivent donc faire avec la bonté de l'employeur. **Le budget coince donc de plus en plus.**

Enfin, pour la CGT CD85, la collectivité abuse de la position de faiblesse des AF (la précarité de leur « statut »), de leurs exorbitants pouvoirs (autoritaires et arbitraires), pour leur mettre la « pression », voir du « chantage » : se « venge ». **La collectivité veille, surveille et finie par être malveillante.** En grande difficulté, la collectivité ne répond pas à ses obligations : n'organise pas les vacances ; ne répond pas aux sollicitations... Certaines situations sont kafkaïennes. Beaucoup d'AF résument le management de la collectivité par l'efficacité et la résilience : « **y'a qu'a** » ; « **faut qu'vous** » ; « **si tu ouvres ta gueule : tu dégages** ». Pourtant la collectivité n'est pas en capacité de se priver d'AF.

Nous avons la faiblesse de penser que **cette culture, cette gestion, ont aussi des conséquences sur les mineurs placés** (et leurs familles). Cela rajoute de la tragédie aux drames.

La CGT CD85 réclame au conseil départemental de la Vendée, c'est de changer de cap, avec un programme, avec de l'ambition, pour le service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), les AF et les enfants : des valeurs ; des principes ; des objectifs ; des buts ; des échéances ; des moyens humains et matériels ; une organisation qui fonctionne ; des moyens de contrôle ... **À force de « dégraisser », « il n'y a plus de muscles sur les os ».**

Ainsi, par exemple le Projet Pour l'Enfant (PPE) est une obligation. Il doit être mis en place, et partagé avec l'équipe. C'est à l'employeur d'organiser (trouver des relais) les vacances pour que les AF puissent partir. Le week-end de repos par mois n'est pas un caprice pour de nombreux AF. Le service doit restaurer la confiance avec les AF...

Plus personne ne peut se contenter de la comparaison avec les autres départements ; de jouer avec les commissions pour gagner du temps ; de d'annoncer « tout change, pour que rien ne change » ; de culpabiliser, diaboliser pour se désresponsabiliser ; de montrer « les poissons volants » ...

C'est pourquoi des assistants familiaux (qui le peuvent), vont manifester le lundi 11 décembre à 10h, devant les grilles du Conseil départemental de la Vendée à l'appelle de la CGT CD85. Une audience est prévue à 12h avec élus et direction. Nous attendons de cette audience que la collectivité présente enfin un projet concret, viable, pour les AF et aussi pour les mineurs.